



PROCES VERBALE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2025

LE 31/01/2026

CENTRE CULTUREL DU VIEUX PORCHE

Présents : Dominique Collado, Michel Colombel, Denise Colombel, Daniel Dahiot, Django Guyon, Christine Madalin, Thérèse Ronceray, Marie-Renée Rupin, Dominique Taburet.

Absents : M. et Mme Arrondel

DEBUT DE SEANCE 18H

ORDRE DU JOUR

1. Mot d'accueil du Président
2. Bienvenue aux nouveaux adhérents
3. Présentation des projets et actions menées en 2025
4. Rapport moral 2025 + Approbation du rapport moral 2025
5. Rapport financier 2025 + Approbation du rapport financier 2025
6. Projets et actions 2026
7. Présentation et vote du budget prévisionnel 2026
8. Questions diverses
9. Verre de l'amitié autour de la traditionnelle galette des rois

Après le mot d'accueil du Président afin de souhaiter les vœux de nouvelle année et la bienvenue aux 3 nouveaux adhérents, il est procédé à l'émargement de la liste des présents, et à l'ordre du jour comme listé dans la convocation. Un power point d'illustration accompagne le déroulement de la séance.

- 1. Evénementiels, présentation des actions menés en 2025**
 - a. **Les Sportiviales, courses et randonnées, 25 avril**

Visite guidée : L'église St Marse et son porche Renaissance classé par arrêté du 26 octobre 1910. Animation assurée par D. Dahiot.

b. Les journées européennes de l'archéologie, 13-15 juin

Exposition : Mourir à Bais à l'époque mérovingienne. Animée par D. Dahiot et D. Taburet.

Atelier : Parcours de l'objet archéologique de sa découverte à sa valorisation muséographique. Animée par D. Guyon.

c. Les journées européennes du Patrimoine, 20-21 septembre

Visite guidée de l'église St Marse de style gothique flamboyant, néo-gothique et son porche Renaissance classé par arrêté du 26 octobre 1910 à deux voies (D. Dahiot et D. Guyon).

d. La Semaine Bleue, 8 octobre

Visite guidée de l'église St Marse de style gothique flamboyant, néo-gothique et son porche Renaissance classé par arrêté du 26 octobre 1910. Animée par D. Dahiot.

Atelier balade en campagne pour découvrir la flore locale (patrimoine naturel local) animée par M.-R. Rupin.

e. Le marché de Noël de Bais, 10 décembre

Vente de chocolats noir et lait à l'effigie des monnaies mérovingiennes du Trésor de Bais découvert en 1904. Diffusion de la vidéo réalisée par IA relatant l'histoire du Trésor mérovingien de Bais. Produit qui a rencontré un vif succès avec la vente intégrale des 50 sachets produits pour l'occasion. A retrouver en boulangerie, Le Fournil de Bais.

2. Projets, présentation des projets menés en 2025

a. Le Trésor mérovingien de Bais en chocolat

Projet phare 2025 mettant à l'honneur un patrimoine historique remarquable de la commune : Le trésor mérovingien de Bais découvert en 1904. Projet porté par l'association en partenariat avec le Fournil de Bais pour la production et mise en sachet des chocolats. Etiquetage renvoyant à l'association et l'histoire des monnaies via QRCode édité par l'association.

b. Communication

- Signalétique : édition d'un drapeau plume avec pied lesté
- Participation au forum des associations organisé par la commune de Bais
- Création / édition d'une vidéo par Intelligence artificiel relatant l'histoire de la découverte du trésor :
<https://www.amispatrimoinebais.com/images/Video%20Pierre%20Poirier.mp4>
- Affiche Le Trésor de Bais en chocolat

- Edition d'un communiqué de Presse « Le Trésor mérovingien de Bais en chocolat » envoyé à Vitré Communauté, la Région Bretagne, Info Locale, Ouest-France, mairie de Bais, etc.
- Article dans le Ouest-France du 05/12/2025 « Des deniers en chocolat qui ravivent l'histoire du trésor de Bais » également relayé par Rennes-Ma-ville.com

3. Rapport moral 2025 + Délibération

Initialement, il était prévu de participer à la Nuit des musées et aux Journées de l'architecture. Malheureusement, l'inscription à ces événements s'avère n'être ouverte qu'aux institutions muséographiques.

Le Secrétaire expose la conformité des projets menés et des objectifs atteints.

Le rapport moral est voté et approuvé à l'unanimité.

4. Rapport financier 2025 + Délibération

La Trésorière expose les dépenses et les recettes de l'année 2025 et leur conformité.

- Charges 2025 : 1392,12 €
- Produits 2025 : 716 €
- Résultat 2025 : -676,12 €

Les dépenses ont été conformes au budget prévisionnel (achat de petits matériels et édition de supports de communication permettant la relance de l'association après quart années d'inaction). Résultat négatif du fait de la fabrication des moules pour la reproduction de monnaies du trésor mérovingien en chocolat dont les devis n'avaient pas été réceptionnés au moment de la tenue de l'AG faisant état du bilan 2024. Résultat qui n'entache en rien une trésorerie positive dont le solde est de 629,95 € au 31 décembre 2025.

Le Secrétaire précise que bien que le solde soit positif, il est nécessaire de rester vigilant et de ne pas creuser la trésorerie. Des actions rémunératrices doivent être envisagées tandis que celles mises en œuvre doivent être développées (publication, vente de chocolats, nouveaux adhérents, etc.).

Le rapport financier est voté et approuvé à l'unanimité.

5. Montant de la cotisation

Le montant des cotisations reste inchangé par rapport à 2024 :

- Cotisation membre actif : 10 €
- Cotisation pour les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi : 5 €
- Cotisation deux membres même adresse : 12 € (soit 6 €/pers./an)
- Cotisation membre bienfaiteur : 20 € ou plus

Il est voté à l'unanimité le maintien de cette grille de cotisation.

6. Programmation 2026

- a. Participation de l'association aux évènements patrimoniaux et culturels nationaux :
 - Journées nationales de l'archéologie : Bais à l'époque antique, le cas de la villa gallo-romaine
 - Journées nationales du patrimoine :
 - Visite guidée de la commune sur le thème de la mosaïque (atelier Odorico) pour faire écho à la rétrospective Odorico qui s'est tenue à Rennes en 2025 dans le cadre de la célébration des 180 ans de la naissance d'Odorico père et des 80 ans de la disparition d'Odorico fils. Un atelier mosaïque sera proposé par la médiathèque, partenaire du projet.
 - Exposition photographique de Bais d'hier et d'aujourd'hui à l'occasion du bicentenaire de la photographie.
 - Semaine du goût : mise à l'honneur de la flore locale passée et actuelle (châtaigne, chanvre, ...)
 - Semaine bleue : visite de l'église et atelier flore locale passée et actuelle (châtaigne, chanvre, ...)
- b. Participation à des évènement locaux :
 - Forum des associations, sept. 2025
 - Marché de Noël, déc. 2025
- c. Mise en œuvre d'ateliers destinés aux membres adhérents :
 - **Atelier généalogie** pour retracer son arbre généalogique et/ou l'histoire de sa demeure. En attente de l'installation Wi-Fi dans le bâtiment du Centre culturel du Vieux porche. Ateliers qui seront animés par D. Collado et D. Dahiot.
- d. Projet Bais d'hier et d'aujourd'hui en image. Poursuivre la collecte documentaire de collections privées (sous convention) :
 - Numérisation de la collection de cartes postales anciennes de feu M. Gallier avec l'aimable contribution de sa veuve, Simone Gallier (D. Guyon)
- e. Projet Tresor de Bais en chocolat :
 - Réédition de pièces en chocolat « Le Trésor de Bais » avec sachets, ruban et macaron de signalétique en partenariat avec le Fournil de Bais (chiffrage à étudier avec Le Fournil de Bais).
- f. Projets d'éditions :
 - Edition d'un livret et de supports de valorisation (panneaux explicatifs) de l'église St Marse destinés aux visiteurs.

- Edition d'un livre dans le cadre du bicentenaire de la photographie : *Bais d'hier à aujourd'hui en image*

g. Jumelage :

- Projet de jumelage avec le village de Rosario dans le Piémont (Italie) d'où est originaire une famille italienne venue s'installer à Bais au 19^e s. Les échanges entre Rosario et le D. Dahiot sont en cours.

h. Bais et son histoire contemporaine

- Bais, une Voie de la Liberté. Projet de l'installation sur la commune de Bais, d'une borne dédiée à la 5ème « Infantry Division ».

7. Vote du budget prévisionnel 2025

Au vu des projets exposés et envisagés pour l'année 2025, un budget a été estimé à hauteur de 1270€.

Une demande de subventions pour l'année 2026 a été remise à la municipalité courant janvier à hauteur de 400€ qui est en attente de validation par le conseil municipal (budgets votés en mars).

8. Règlement des cotisations 2026 et vente de produits de l'association

La Trésorière procède à l'enregistrement et l'encaissement des cotisations 2026 et à la vente d'articles (livre et marque-page) auprès de l'assemblée présente.

9. Questions diverses

D. Taburet demande si l'association peut apporter une aide à la publication d'un ouvrage dont il est l'auteur.

Comme l'an passé, il est indiqué que tous projets (collecte, archivage, étude, publication, animation, exposition, conférence...) qui seront exposés à l'association, seront étudiés par le comité de lecture (Bureau / CA) afin d'accompagner au mieux son aboutissement.

Merci d'envoyer à l'adresse mail de l'association un résumé du projet envisagé (qui, quoi, comment, quand, moyen) accompagné d'une épreuve (si publication envisagé) afin d'y apporter une solution : amispatrimoinebais@gmail.com

Sans cette présentation et étude préalable, l'association ne pourra engager de dépenses non budgétisées, subventionnées afin de soutenir une publication.

Pour rappel, toute initiative personnelle fait au nom de l'association sans que celle-ci en ait eu connaissance et/ou ayant validé l'action, sera rejetée. Le membre encourt l'exclusion comme prévu au règlement intérieur de l'association.

FIN DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 21h15, le Président clôture l'assemblée générale par un verre de l'amitié accompagné de la traditionnelle galette des rois.

Le Président,
Daniel Dahiot



La Trésorière,
Marie-Renée Rupin



Le Secrétaire,
Django Guyon

